

## Ce que nous avons entendu

« Nous voulons garantir que l'accès prioritaire est effectif et respecté. »

### Apprendre à connaître les communautés, leurs pêches et leur expérience du programme

« Nous faisons le travail depuis des années... sommes-nous devenus quelque chose ou quelqu'un aujourd'hui? »

- Les participants déclarent que la capacité a été renforcée au fil des ans, grâce au programme. Cela inclut les emplois et l'expertise, même si le manque de financement a empêché la croissance et, dans certains cas, engendré moins de personnel qu'en 1992.
- Les communautés ayant de la capacité sont prêtes et veulent s'occuper du poisson et d'autres ressources présentes sur leurs territoires. « Nous allons être le régime de gestion dans notre région... c'est notre avenir, et c'est ce que nous voulons. » Un participant indique que si sa communauté a signé une entente, c'est pour participer pleinement à la gestion des pêches. « Nos populations sont capables, compte tenu de l'occasion de suivre la formation et de jouer ce rôle. »
  - Les participants veulent aussi voir une plus grande participation de la communauté dans la mise en application de la loi. « Nous sommes les responsables naturels dans notre région... il est temps de revoir le concept de garde-pêche/d'intendant. » Il existe une inquiétude largement partagée quant à l'absence des forces de mise en application de la loi sur les voies navigables, notamment là où la pêche récréative et sportive a lieu.
- Les participants ont différentes ententes. Pour certaines Nations, l'entente consiste en une activité de leur groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans. Une entente est en place pour un regroupement de 23 Premières Nations, tandis que d'autres ententes sont mises en œuvre individuellement avec des communautés.
- Quelques participants à la séance n'ont pas d'entente. Les communautés dotées d'une entente sont invitées à apporter leur soutien dans ces régions. « C'est difficile, néanmoins; nos cousins en aval de la rivière nous regardent faire le travail, tandis qu'eux ne sont pas financés, ils n'ont aucune capacité. »
- Les participants réussissent à mener des pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles ordonnées, grâce à des programmes de surveillance. « Nous disposons de 60 surveillants pour quelque 1 100 pêcheurs titulaires de permis. » D'autres utilisent le financement du programme pour un administrateur, un biologiste et des techniciens saisonniers sur le terrain, qui réalisent leur collecte de données et leurs programmes d'évaluation des stocks.
- Il est nécessaire d'améliorer l'évaluation des objectifs du programme en matière de participation à la gestion des pêches et de renforcement des capacités dans la gestion des pêches. Un groupe utilise le financement du programme pour la planification en cours de saison de niveaux 1 et 2 afin d'aider les communautés à prendre des décisions en cours de saison.

## **Comprendre les besoins alimentaires, sociaux et rituels**

« *Nous nous chargeons de toutes les pêches du saumon, mais nous les conservons aussi.* »

- Les Premières Nations situées dans le cours inférieur du fleuve Fraser pêchent un certain nombre d'espèces de poissons, y compris cinq espèces de saumons, la truite arc-en-ciel, la truite et l'eulakane. Des membres de la communauté sont désignés pour pêcher, et chaque communauté dispose de pêcheurs désignés principaux.
- Des participants font état de l'importance particulière sur le plan culturel de certaines pêches, notamment pour le râtelage à sec. Ils veulent aussi être capables de pêcher dans leurs eaux traditionnelles.

### **À des fins alimentaires**

« *Lorsque le Ministère tente de gérer un certain nombre d'intérêts, cela devient problématique pour les pêches à des fins alimentaires.* »

- Les participants s'inquiètent du faible nombre de saumons pêchés par leurs pêcheurs désignés. Ils évoquent la fréquence à laquelle ils mangeaient du poisson autrefois, et à quel point cela a changé. « *Il n'y a pas assez de poisson de consommation, et nous devons finaliser des politiques visant à garantir les pêches futures.* »
- Tandis que la plupart des communautés ont des pêcheurs actifs, seules quelques-unes disposent de programmes de distribution de nourriture. Cela peut s'étendre au partage de poisson avec les aînés d'une autre communauté.
- Les participants relient les activités techniques figurant dans leurs ententes avec les besoins en nourriture. « *Nous collectons des données sur le saumon, car il n'y en a pas assez pour répondre aux besoins de la communauté.* » Ils veulent aussi garantir l'accès à la ressource pour des raisons commerciales.

### **À des fins sociales et rituelles**

- Des participants notent l'importance du poisson à des fins sociales et rituelles, y compris pour les cérémonies de la *première prise*, le potlatch et les funérailles. Quelques-uns indiquent que la quantité de poisson autorisé à cette fin a diminué. Il existe également un décalage entre le Ministère et les communautés sur l'importance des pêches à des fins sociales et rituelles. « *Ils posent des questions, mais aucune communication n'est établie.* »

## **Comprendre les composantes techniques des ententes**

« *Nous sommes financés pour l'évaluation des stocks, mais nous faisons tellement plus.* »

- Les composantes techniques diffèrent d'une entente communautaire à une autre : l'une dispose d'un programme de surveillance étendu, une autre d'un programme d'évaluation des stocks, tandis que d'autres disposent de programmes de collecte des données, d'évaluation des stocks et de surveillance.
- Les programmes de collecte des données, d'évaluation des stocks et de surveillance sont les composantes techniques les plus courantes des ententes. Un participant dispose également d'un programme pour les cours d'eau et d'un projet de chenaux de frai. Quelques-uns indiquent aussi qu'ils ont eu une écloserie, par le passé.

- Des barrières de dénombrement, des tourniquets et d'autres équipements sont utilisés par les communautés pour faire leur travail. Les membres effectuent aussi du micromarquage codé et collectent ces renseignements auprès des pêcheurs. Par ailleurs, les pêches à des fins économiques peuvent aussi comporter un échantillonnage biologique ou des écailles.
- Les communautés réalisent également du travail technique qui n'est pas financé par le programme. Par exemple du travail en partenariat avec leur groupe de gestion des ressources aquatiques et des océans pour mener des activités techniques. D'autres ont mis en place des partenariats (y compris avec le Ministère, dans certains cas) pour effectuer des relevés hydroacoustiques, des programmes de marquage et des initiatives de retrait des obstructions dans les habitats.
- En matière de besoins, les participants voudraient que leurs ententes financent la recherche et la restauration des habitats, des marches le long des cours d'eau et davantage de programmes de mise en valeur des salmonidés. Ils veulent aussi que le programme finance quelques projets actuellement menés avec d'autres partenaires.

#### Collecte de données

- Un participant veut que le facteur d'expansion des données du Ministère soit corroboré et que les données tiennent compte du savoir traditionnel autochtone. *« Nous soumettons une série de chiffres, et c'est une toute nouvelle série qui nous revient. Il y a un vrai manque de confiance et de transparence. Nous pourrions faire cela nous-mêmes, avec l'aide d'un biologiste. »* Un autre pense que la collecte des données est sacrifiée pour respecter les exigences en matière de rapports des programmes.

#### Protection et restauration du poisson et de l'habitat du poisson

*« Nous en sommes arrivés au point où nous devons nous préoccuper davantage du poisson. Il est peut-être également l'heure de se concentrer sur l'écosystème. »*

- Les participants soutiennent le programme utilisé pour protéger les stocks de poissons par l'entremise d'initiatives d'écloseries et de chenaux de frai. Ils veulent aussi que le futur programme se concentre sur la collecte d'un plus grand nombre de renseignements de base sur les stocks en montaison et qu'il œuvre pour la restauration de l'habitat.
- Un participant demande pourquoi le Programme de transfert des allocations n'est pas utilisé pour diminuer l'incidence des grandes exploitations commerciales sur les stocks de poissons (plutôt que de cibler les exploitants de plus petits bateaux). Un autre demande pourquoi le Ministère crée de nouveaux programmes, quand il devrait consacrer le financement à l'assurance que les stocks de poissons sont sains.

#### Suivi, contrôle, et mise en application de la loi

- Les programmes de surveillance des prises des participants garantissent que le Ministère recueille les données sur les prises nécessaires, même si les contrôleurs ne sont pas payés pour les heures supplémentaires et doivent travailler pendant de longs quarts. *« Ils ont besoin de données toutes les 24 heures si les pêches présentant des possibilités économiques ont lieu. Pour le saumon rouge, il faut une surveillance 24 heures sur 24. »*
- Des participants relèvent également les obstacles des appareils de surveillance électronique, dont la couverture cellulaire est limitée et qui font un usage excessif de la

batterie. Ils ne comprennent pas non plus pourquoi les exemplaires papier sont toujours requis.

- Les participants sont également intéressés par une mise en application de la loi accrue. *« Nous voulons vraiment contrôler la quantité de poisson que les gens conservent. Nous sommes très intéressés par un programme capable de mieux surveiller et contrôler les prises illégales et le braconnage. »* Ils veulent également plus de surveillance et de mise en application de la pêche récréative.

#### Programme des gardes-pêche autochtones

- À l'unanimité, les participants conviennent de la nécessité des gardes-pêche et souhaiteraient que le financement des désignations soit accru. *« Il faut que des gardes-pêche et notre propre population fassent ce travail. Nous avons vraiment besoin de ce programme. »*

- Plusieurs participants évoquent le programme initial des gardes-pêche, principalement comme un programme ayant démarré avec la formation d'un certain nombre de gens dans chaque communauté, et qui a bien fonctionné, mais n'a pas duré. Ils désignent également les gardes-pêche comme des agents des pêches autochtones :

*« Les agents des pêches autochtones ont bien fonctionné. Ils sont passés par une formation intensive : toute la formation ministérielle, y compris sur les armes à feu, mais ils n'ont pas été autorisés à les utiliser. Puis, le programme a semblé disparaître, et ils n'avaient plus nulle part où travailler. »*

*« Il semblait bien plus facile d'avoir des agents des pêches autochtones sur l'eau, plutôt que des agents du Ministère. En cas de différend, ils seraient présents pour résoudre le problème. Cela a bien fonctionné, mais nous n'avons pas pu profiter de leur présence bien longtemps. Espérons qu'ils reviennent. »*

- Un participant raconte également l'histoire d'une initiative appelée « BCARM », dans le cadre de laquelle des gardes-pêche effectuaient les activités scientifiques à titre de « gestionnaires des ressources autochtones ».

#### **Comprendre les composantes économiques des ententes**

- Plusieurs participants ont intégré les pêches présentant des possibilités économiques dans leur entente. Certains participent également à une pêche du saumon en surplus des besoins en géniteurs, le cas échéant. Une communauté dispose toujours d'un lieu de débarquement et de surveillance des pêches présentant des possibilités économiques et d'un poste d'achat.

#### **Comprendre les relations**

*« Nous avons effectué un voyage en canot avec le personnel chargé de l'application de la loi du Ministère sur les lieux de ponte. C'est comme cela qu'on tisse des relations. »*

- Les participants échangent des renseignements avec le Ministère sur leurs pêcheurs désignés, les données de surveillance et sur les prises et les résultats des évaluations de stocks et d'autres travaux techniques. Ils établissent également des rapports sur les pêches présentant des possibilités économiques et autres.

- Les communautés interagissent avec les gestionnaires des ressources, les sciences, Conservation et Protection et les administrateurs des programmes. Ces relations peuvent être neutres ou positives :  
*« Le nom change, mais nous recevons toujours le même courriel. »*  
*« Comme [elle] est d'une Première Nation, nous pouvons lui parler. »*
- Les participants veulent recevoir des communications améliorées de la part du Ministère. À titre d'exemple, un soutien à la communication est nécessaire pour aider les gestionnaires des pêches et les administrateurs des programmes à expliquer les règlements, les restrictions et d'autres mesures de gestion des pêches aux chefs de file et aux pêcheurs. Des initiatives d'éducation et de sensibilisation sont également nécessaires pour parler aux communautés de la diminution des stocks de poissons. *« Ils ne comprennent pas les renseignements techniques; nous utilisons la communication orale. Comment pouvez-vous nous aider à améliorer les communications? »*
- Les participants demandent aussi de l'aide pour améliorer les communications entre eux. *« Nous avons besoin de protocoles pour les Premières Nations, car nous avons désormais des répercussions les uns sur les autres. Nous essayons de créer des relations. »*
- Les participants soutiennent la création de relations à la table des décisions. *« Certaines Premières Nations ont des intérêts divergents, et l'on devrait utiliser leur contribution à la gestion des pêches. »* Ils veulent aussi être plus impliqués dans les décisions portant sur les restrictions et la gestion intégrée. *« Nous devons être impliqués encore davantage avec un accès limité. »*

### **Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones**

*« Nous savons que nous pouvons gérer les pêches et contribuer à une gestion ordonnée. Nous pouvons être responsables et tenir nos engagements; pourtant, il y a de l'incertitude sur ce point. Ça n'a pas l'air de tourner rond. »*

- Les participants s'inquiètent du financement inadapté du programme, malgré les demandes accrues en produits livrables et les exigences en matière de rapports. *« Avec 1 \$, nous faisons un travail qui en vaut 10. »* Ils trouvent aussi que les exigences en matière de rapports engendrent un processus chronophage. *« Avant, on envoyait les données, et la production de rapports dépendait seulement de la personne. Mais chaque année désormais, ils changent les formulaires. On devrait seulement avoir à fournir un résumé. »*
- Les participants veulent des ententes pluriannuelles pour garantir les programmes et le renforcement des capacités pour les décisions de cogestion. Ils voient aussi des avantages dans le lien entre le programme et d'autres activités, telles que la protection de l'habitat et sa restauration, les espèces en péril et d'autres activités autour des ressources naturelles. *« De nombreuses régions ne sont pas gérées; peut-être existe-t-il une occasion d'élaborer un processus pour combler les lacunes. »*
- Les participants privilégient le maintien des capacités; notamment les techniciens sur le terrain et l'équipe de pêcheurs (qui sont en général des travailleurs saisonniers), et ils veulent que ces travailleurs soient payés de manière plus juste. *« Il n'est pas seulement question des heures saisonnières, mais aussi de l'absence de promotion et d'augmentation de la paie. Un contrôleur expérimenté gagne la même chose qu'un*

débutant. Il n'existe aucune mesure incitative pour revenir. Pour ça, il faut qu'ils aiment profondément ce qu'ils font. »

- Pour résoudre ce problème, les participants appuient l'extension du rôle des techniciens qui pourraient effectuer de multiples activités, y compris sur la faune et des activités de garde, et qui recevraient une formation pour mener des activités aquatiques et terrestres. « *Les travailleurs sur le terrain peuvent apprendre à faire plusieurs choses; et vous les garderez, car ils veulent être à l'extérieur. Ils peuvent effectuer des travaux de restauration de l'habitat et de surveillance, de contrôle des barrages de castors et bien plus encore.* »
- Les participants pensent aussi que cette solution réduira les coûts annuels de formation et permettra au programme de gagner en efficacité. Un participant recommande qu'une étude socioéconomique soit menée pour évaluer les coûts d'un recrutement continu et d'une nouvelle formation, par rapport au coût de création de travaux à temps plein sur les ressources autochtones.
- Les participants remarquent que le transfert de connaissances est souvent absent lorsque les gens accèdent aux postes de gestionnaire des pêches ou d'administrateur des programmes. L'un d'eux indique qu'il a « tout appris de zéro » et pense que le programme devrait aborder cette question.
- Les participants soutiennent également l'investissement dans la collecte du savoir autochtone. « *Il y a aussi une quantité de savoir à recueillir dans les communautés, mais nous manquons de fonds (et de temps) pour faire ce travail. Nous avons besoin de temps pour travailler avec les aînés et les gens de la culture sur ce sujet.* » Par ailleurs, les participants veulent que le programme protège les pêches d'importance particulière sur le plan culturel, qui font partie intégrante des communautés.

### Répondre aux besoins de formation

« *Nous faisons le travail depuis des années... sommes-nous devenus quelque chose ou quelqu'un aujourd'hui?* »

- Les participants veulent que le programme finance les besoins de formation. « *[Le Ministère] exige que nous formions les contrôleurs, avec ou sans financement.* » Ils dénombrent divers besoins professionnels, de renforcement des compétences ou de formation de leur personnel. Par exemple :
  - Administrateur des programmes : planification stratégique, finances et comptabilité, communications, rédaction de propositions et statistiques.
  - Gestionnaire des pêches : planification technique, saisie de données et diplôme de gestion des ressources ou d'homologation d'un agent du développement économique.
  - Contrôleur en chef : saisie de données et compétences informatiques.
  - Technicien des pêches : rédaction de rapports, échantillonnage biologique, premiers soins, eaux vives et formation en cours d'emploi et homologation de la surveillance.
  - Gardes-pêche : résolution de conflits, connaissances des terres, formation sur la gestion des ressources et cheminement de carrière du gestionnaire des ressources autochtones.

- Les participants racontent des histoires sur les programmes de gestion des ressources élaborés par la Vancouver Island University, lancés par Conservation et Protection en réponse à l'examen de 1999 sur le programme des gardes-pêche autochtones. Lorsque le Ministère n'a plus pu financer le programme, l'université a continué à le construire en se fondant sur des documents partagés.
- Plusieurs communautés financent la formation des techniciens. « *Bien plus ont été formés dans notre communauté, mais nous en avons pris la responsabilité. Aujourd'hui, nous allons voir des instituts d'apprentissage pour renforcer les capacités.* »

### **Autres composantes du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones**

*Le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones inclut généralement une entente exhaustive sur les pêches, qui répertorie les Nations qui peuvent pêcher. Ces ententes sont négociées en dehors des composantes techniques et économiques, ce qui sort du périmètre de l'Examen des programmes autochtones.*

- Les participants pointent les difficultés de dissocier la discussion technique de la discussion stratégique, en particulier car les ententes exhaustives sur les pêches forment une très grande part du programme. « *L'examen stratégique éclairerait un moyen utile d'avancer sur le plan technique.* » Ils constatent aussi qu'il est nécessaire de mener des discussions stratégiques. « *Le moment est tout trouvé pour parler de ces ententes. Le gouvernement reconnaît les droits inhérents; il doit donc comprendre que nous voulons ajuster ces ententes.* »
- Un participant exprime son inquiétude quant à la validité des politiques ministérielles, quand les Premières Nations n'ont pas participé à leur élaboration. « *Lorsque vous commencerez à imposer des règlements ministériels, vous devez savoir que nos populations ne sont pas du tout intervenues dans leur élaboration.* »
- Quelques participants souhaitent un soutien ministériel pour élaborer des politiques sur les pêches parmi les nations voisines. « *Il est difficile de gérer et de planifier des pêches pour toutes les communautés qui font partie d'une entente, car 'chacun a son propre avis sur la manière dont il faudrait s'y prendre'.* »